

Comité Syndical du 20 février 2019

Délibération n°03/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 février 2019

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Samuel Cazenave, Didier Villat et Xavier Bonnefont.

Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Jeanne Filloux, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs Jean-François Dauré, Jérôme Sourisseau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, William Jacquillard, Daniel Sauvatre, Mathieu Hazouard et Jean-Hubert Lelièvre.

Membres consultatifs présents : Madame Anne Frangeul et messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membre consultatif absent excusé: Madame Cécile François.

Monsieur Philippe Bouty donne pouvoir à Madame Jeanne Filloux.

Objet : Compte administratif pour l'année 2018

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif pour l'exercice 2018, soit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	5 024 144,31 €	5 467 810,51 €	443 666,20 €
Investissement	3 193 864,29 €	4 114 059,38 €	920 195,09 €
Total	8 218 008,60 €	9 581 869,89 €	1 363 861,29 €

Compte tenu du niveau de l'excédent global de clôture observé à fin 2017 qui avait été repris en totalité lors du vote du Budget Primitif 2018, l'excédent global de clôture au 31/12/2018 du Budget du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis ressort donc à :

	Excédent cumulé au 31/12/2017	Résultat 2018	Excédent cumulé au 31/12/2018
Fonctionnement	1 247 262,77 €	443 666,20 €	1 690 928,97 €
Investissement	1 456 748,88 €	920 195,09 €	2 376 943,97 €
Total	2 704 011,65 €	1 363 861,29 €	4 067 872,94 €

Un rapport traitant de l'affectation des résultats à fin 2018 pour le vote du Budget primitif 2019 est proposé au vote au cours de la séance de ce Comité Syndical.

AR PREFECTURE
016-251602595-20190220-DEL1603-DE
Reçu le 22/02/2019

Je vous propose de prendre connaissance des éléments du Compte Administratif en examinant les chiffres repris par sections et chapitres budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation des crédits de fonctionnement 2018 s'établit à **5 024 144.31 €**.

L'analyse des dépenses par chapitre comptable fait ressortir les éléments suivants :

Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à l'activité et au développement du Syndicat Mixte (frais de gestion et de structure, communication, honoraires des titulaires des marchés de prestations intellectuelles, prestations diverses liées au fonctionnement...)

☞ Crédits ouverts : 2 167 262.77 €

☞ Consommation : 1 565 351.24 € soit 72 % des crédits ouverts.

Les principaux articles sont les suivants :

- **60612** – énergie, électricité pour 188 120.44 € ;
- **60632** – fournitures de petit équipement pour 10 797.37 € ;
- **6068** – autres matières et fournitures pour 16 530.74 € ;
- **6132** – Locations immobilières pour 19 144.86 € ;
- **6135** – locations mobilières pour 26 620.22 € ;
- **614** – charges locatives pour 57 826.01 € ;
- **61521** – terrains pour 25 172.96 € ;
- **615221** – entretien bâtiments publics pour 78 010.80 € ;
- **615228** – entretien autres bâtiments pour 95 310.93 € ;
- **6156** – maintenance pour 75 702.79 € ;
- **6161** – primes d'assurances pour 35 033.51 € ;
- **6162** – assurances obligatoires pour 9 142.32 € ;
- **6182** – documentation générale pour 10 597.44 € ;
- **6185** – frais de colloques (dont salons) pour 232 338.31 € ;
- **6226** – honoraires pour 88 779.21 € ;
- **6236** – catalogues et imprimés pour 39 554.78 € ;
- **6237** – publications pour 19 628.80 € ;
- **6241** – transports de biens pour 14 903.90 €
- **6247** – transports collectifs pour 30 829.86 € ;
- **6257** – réceptions pour 63 162.63 € ;
- **6262** – frais de télécommunication pour 17 743.97 € ;
- **6281** – concours divers, cotisations pour 15 700 € ;
- **6283** – frais de nettoyage de locaux pour 41 788.10 € ;
- **6288** – autres services extérieurs pour 40 372.10 € ;
- **63512** – taxes foncières pour 241 514 € ;
- **637** – autres impôts pour 13 837 €.

Chapitre 012 – Charges de personnel.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la rémunération du personnel propre au Syndicat Mixte, en y intégrant les charges sociales, les cotisations aux organismes de gestion ainsi que les frais de formation.

☞ Crédits ouverts : 870 000 €

☞ Consommation : 802 827.72 € soit 92 % des crédits ouverts pour 13 ETP

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 660 000 €
- ☞ Consommation : 775 213.06 €

Soit 615 213.06 € au titre des dotations aux amortissements et 160 000 € liés aux écritures de cessions (14 rue Lamaud).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Syndicat Mixte à d'autres organismes publics ou privés.

- ☞ Crédits ouverts : 1 743 000 €
- ☞ Consommation : 1 577 779.27 € soit 91 % des crédits ouverts.

Pour mémoire, les organismes ayant reçu un soutien financier du Syndicat Mixte pour l'année 2018 sont les suivants :

■ Formation / Ecoles de l'image

Charente	Créadoc – CIBDI	13 333 €
	Créadoc – Centre Universitaire de la	127 721.03
		€
	Créadoc – Université de Poitiers	28 200 €
	Emca	300 000 €
	Enjmin	680 000 €
	DU Electroacoustique – Université de Poitiers	11 875 €
	RECA	1 500 €
	CNRS – Colloque	2 000 €

■ Associations / Collectifs d'auteurs

	Comme une orange	6 000 €
Eidola		6 000 €
Ion		7 000 €
Les mains sales		30 000 €
Association du Fibd		3 000 €
Papitou		2 000 €
Passerelle Image		1 500 €
Association des étudiants de l'image		1 500 €
Association Le Bouc		4 500 €
BD2A		1 200 €
Editions du petit saturnin		1 200 €
Sisyphé vidéo		5 000 €
Le portillon		8 000 €
Biscoto		17 000 €
Association Saxi Fraga		2 000 €

■ Autres associations

Festival du Film Francophone d'Angoulême	200 000 €
SPN	15 000 €
Cartoon Movie	50 000 €
Prenez du relief	12 000 €
Trafic Images	12 000 €
Festival du film court	2 000 €
European Animation Awards	2 000 €
French Institute Alliance Française	7 000 €
Association Technopôle	2 000 €

■ Autres

AR PREFECTURE

016-251602595-20190220-DELIB03-DE
Reçu le 22/02/2019

soit un montant total de 1 570 524.67 €.

A ce montant s'ajoutent un montant de 1 073.28 € au titre des concessions et brevets, 3 381.16 € de frais de mission des élus, 3.74 € de créances éteintes, ainsi que 1.42 € au titre des régularisations de TVA. Le Smpa s'est également acquitté en 2018 d'une cotisation de 2 795 € suite à son adhésion au Sditec.

Chapitre 66 – Charges financières.

- ☞ Crédits ouverts : 280 000 €
- ☞ Consommation : 248 058.86 € soit 89 % des crédits ouverts

Il s'agit de divers frais financiers à hauteur de 81.21 € et des intérêts d'emprunt pour 247 977.65 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.

- ☞ Crédits ouverts : 20 000 €
- ☞ Consommation : 17 914.16 €

Les charges exceptionnelles correspondent à des remboursements de charges effectués au profit de locataires du Syndicat Mixte.

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions.

- ☞ Crédits ouverts : 37 000 €
- ☞ Consommation : 37 000 €

Par délibération n°46/2018, a été décidée la constitution d'une provision pour risques correspondant au montant des créances douteuses dont le recouvrement semble compromis.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent sur l'année 2018 à **5 467 810.51 €**.

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 660 000 €
- ☞ Réalisations : 615 010.06 €

Ces recettes d'ordre correspondent aux écritures d'amortissements 2018.

Chapitre 74 – Dotations et participations.

- ☞ Crédits ouverts : 3 470 000 €
- ☞ Réalisations : 3 507 940 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 400 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	2 040 000 €
- Ville d'Angoulême	340 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	680 000 €
- Grand Angoulême	340 000 €

Aux participations s'ajoute un montant de 107 940 € correspondant aux recettes des Rencontres Animation Formation (31 000 €), au partenariat passé avec le CNC (70 000 €) ainsi qu'aux accréditations pour le Vef 2018 (6 940 €).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

☞ crédits ouverts : 800 000 €

☞ réalisations : 1 115 537.83 €

Il s'agit :

- des revenus des immeubles pour 986 672.15 €,
- d'une compensation de la Caisse des Dépôts au titre du Supplément Familial de Traitement pour 1 501 €,
- des remboursements des fluides du musée de la BD par la Cité pour 106 516.08 €
- du remboursement par Nexity de charges assumées par le Smpi en lieu et place du Syndic de copropriété pour le Nil [changement de titulaires de contrats non pris en compte par les fournisseurs] pour 5 071.90 €,
- d'un remboursement sur cotisations d'assurances à hauteur de 6 460.49 €,
- des régularisations liées à l'octroi des tickets restaurant pour 6 917.50 € (participations des agents),
- et de divers remboursements fluides et entretien sur le patrimoine pour 2 398.71 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

☞ réalisations : 219 322.62 €

soit 160 000 € au titre de la cession du 14 rue Lamaud,

13 924 € au titre de dégrèvements d'impôts suite à réclamations,

29 280 € au titre de la régularisation d'écritures de rattachement [partenariat Cibdi/expo Gaumont et étude],

10 111.24 € correspondant à des réimputations HT sur le bâtiment Weiller,

4 224.52 € au titre de remboursements suite à des sinistre.

et diverses recettes à hauteur de 1 782.86 € [remboursements de tickets restaurant, accréditation, participation Cnam au Vef].

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements.

☞ réalisations : 10 000 €

Conformément à la délibération n°46/2018, une reprise sur provisions a été réalisée à hauteur de 10 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La consommation des crédits d'investissement 2018 s'élève à **3 193 864.29 €**.

Les dépenses d'investissement doivent être analysées en tenant compte de la distinction **HORS OPERATION** et **OPERATION INDIVIDUALISEE**. En effet, le vote du Budget Primitif 2018 et les Décisions Modificatives du Syndicat Mixte du Pôle Image avaient individualisé six opérations :

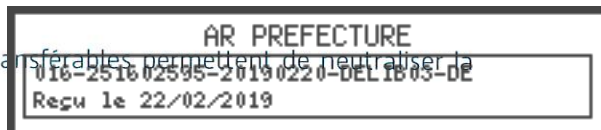
- Acquisitions foncières
- Ilôt Saint Cybard
- Ilôt Saintes/Traversière
- 111/117 rue de Bordeaux
- 49 boulevard Besson Bey
- Studios Paradis

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION**Chapitre 040 – Transferts entre sections.**

☞ Crédits ouverts : 660 000 €

☞ Consommation des crédits à hauteur de 615 010.06 € correspondant aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions 2018 conformément à la délibération 43/2013 du 18 juin 2013.

Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.



Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

- ☞ Crédits ouverts : 18 960 €
- ☞ Consommation : 18 236.81 € correspondant à des transferts en comptes définitifs.

Chapitre 16 – Emprunts.

La consommation des crédits sur ce chapitre au 31/12/2018 est de 1 445 918.89€ se décomposant comme suit :

- 1641 et 16441 Amortissement d'emprunts : 1 430 702.08 €
- 165 Remboursements caution : 940 €
- 16878 Dettes envers autres particuliers (viager) : 14 276.81 €

Un montant de 3 698.82 € sera proposé en report sur le budget 2019.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles.

- ☞ Crédits ouverts : 50 000 €
- ☞ Consommation : 14 393.40 € dont 1 920 € pour le site web de Immersivity, 11 205 € pour une appli ainsi que 1 268.40 € correspondant à l'acquisition d'un logiciel [Dragon].

Un montant de 12 735 € sera proposé en report sur le budget 2019.

Chapitre 204 – Subventions d'équipement.

- ☞ Crédits ouverts : 100 000 €
- ☞ Aucune consommation de crédits sur ce chapitre

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte hors opérations ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels.

- ☞ Crédits ouverts : 905 656.94 €
- ☞ Consommation : 152 788.66 €

Les principales dépenses réelles sont :

- Acquisition divers matériels pour la communication à hauteur de 2 640 €, mobilier pour les Ateliers Magelis à hauteur de 15 995.85 € et pour les services du Smpi à hauteur de 3 680.40 € (pare feu informatique),
- Travaux sur patrimoine immobilier pour 130 472.41 € :

Chais	40 895.84 €
3 rue de la Charente	35 096.47 €
Maison alsacienne	6 524.40 €
Bâtiment du Nil	1 700.04 €
Studios Arédi	2 436.00 €
197 rue de Bordeaux	899.00 €
5/7 rue Traversière	27 876.65 €
Ilôt Saintes Traversière	1 751.80 €
Résidence étudiante	3 270.00 €
Bâtiment Ronsard	2 641.83 €
Commerces du Nil	2 429.00 €
Bâtiment Weiller	2 511.88 €
Immeuble Salmon	2 439.50 €

Un montant de 292 343 € sera proposé en report sur le budget 2019.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

- ☞ Crédits ouverts : 300 000 €
- ☞ Aucune consommation sur ce chapitre

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES**OPERATION n° 0701 : Acquisitions Foncières**

- ☞ Crédits ouverts : 480 000 €
- ☞ Consommation : 65 600 € pour l'acquisition du 3 rue Saint Cybard.
Un montant de 22 700 € sera proposé en report sur le budget 2019.

OPERATION N°0906 : Ilôt Saint Cybard

- ☞ Crédits ouverts : 650 000 €
- ☞ Consommation : 532 680.64 €
Les consommations des crédits de paiement de 2009 à 2018 s'élèvent sur cette opération à 4 879 721.23 € sur une autorisation de programme de 4 997 040 € (AP ajustée par délibération n°15/2018), et 204 028.16 € hors AP/CP (divers diagnostics, travaux réseaux et rue Saint Cybard, réalisés sur les exercices 2009 et 2010).

OPERATION N°1401 : Ilôt Rue de Saintes/Traversière

- ☞ Crédits ouverts : 538 004 €
- ☞ Consommation : 180 551.29 €
Les consommations des crédits de paiement de 2014 à 2018 s'élèvent sur cette opération à 2 615 047.24 € sur une autorisation de programme de 2 972 500 €.

OPERATION N°1501 : 111/117 rue de Bordeaux

- ☞ Crédits ouverts : 100 000 €
- ☞ Consommation : 76 728.10 € qui correspondent à des relevés topographiques pour 2 400 € et à des écritures de réimputation HT à hauteur de 74 328.10€.

OPERATION N°1702 : 49 Boulevard Besson Bey

- ☞ Crédits ouverts : 200 000 €
- ☞ Consommation : 40 800.44 € correspondant à l'étude de programmation à hauteur de 19 100 €, aux frais de parution au journal officiel pour le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre (1 350 €), aux primes versées aux candidats sélectionnés (8 000 €), ainsi qu'à divers travaux préalables (création d'accès, diagnostics structure, évacuation de déchets) pour 12 350.44 €.

OPERATION N°1703 : Studios Paradis

- ☞ Crédits ouverts : 300 000 €
- ☞ Consommation : 51 156 € correspondant à l'étude scénographique et financière pour la création d'un lieu didactique, pédagogique et ludique dans les Studios, étude confiée aux cabinets Kanopée – Horwath HTL / Présence.

Les recettes d'investissement s'établissent sur l'année 2018 à **4 114 059.38 €**.

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 660 000 €

☞ Consommation : 775 213.06 €

Soit 615 213.06 € au titre des amortissements des immobilisations et 160 000 € liés aux écritures de sortie de l'actif et plus-value de l'immeuble situé au 14 rue Lamaud.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 18 960 €

☞ Consommation : 18 236.81 € correspondant aux transferts en comptes définitifs.

Chapitre 10 – Dotations – Fonds divers.

☞ Crédits ouverts : 7 000 €

☞ Recettes perçues : 26 173.73 € correspond au versement du Fonds de compensation de la TVA 2016.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

☞ Crédits ouverts : 3 200 000 €

☞ Recettes perçues : 3 200 000 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 200 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 920 000 €
- Ville d'Angoulême	320 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	640 000 €
- Grand Angoulême	320 000 €

Chapitre 16 – Emprunts.

☞ Recettes perçues : 1 900 € correspond à des versements de cautions dans le cadre de la gestion immobilière.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

☞ Recettes perçues : 92 440.83 € (remboursement trop versé sur frais de notaire pour l'achat du 233 rue de Montmoreau et écritures de réimputation HT).

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

☞ Crédits ouverts : 30 000 €

☞ Recettes perçues : 94.95 € correspondant à une écriture de régularisation de révisions négatives sur marchés travaux.

AR PREFECTURE

016-251602595-20190220-DELIB03-DE
Reçu le 22/02/2019

*

*

*

Monsieur Xavier BONNEFONT, Vice – Président du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, est désigné Président de séance.

A l'issue de l'examen et du débat sur le Compte Administratif 2018, et préalablement au vote, monsieur François BONNEAU, Président du Comité Syndical, se retire de la salle.

Les membres du Comité Syndical adoptent – à l'unanimité (11 présents – 12 votants – 12 voix « pour ») - le compte administratif 2018 du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 22 février 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 22 février 2019
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 22 février 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

